

Note Flash du SIES



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Enseignement supérieur, Recherche & Innovation

N° 12
Août 2018

Les effectifs dans l'enseignement supérieur en 2017-2018

Les données sont issues des systèmes d'information SISE et SCOLARITE, des enquêtes menées par le SIES auprès des établissements d'enseignement supérieur et d'enquêtes sous la responsabilité des ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture. Le champ couvert par cette note est constitué des étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur en France métropolitaine ou dans un département d'Outre-mer.

Effectifs étudiants toujours dynamiques en 2017-2018

Le nombre d'inscriptions étudiantes dans l'enseignement supérieur en France métropolitaine et dans les DOM atteint 2 680 400 en 2017-2018. L'augmentation brute mesurée par rapport à 2016-2017 atteint +2,7 % (+70 700 inscriptions) mais provient pour moitié d'une évolution des dispositifs de collecte (+36 200 inscriptions hors cette évolution). A dispositif statistique équivalent et après neutralisation des doubles inscriptions à l'université et en CPGE, la hausse du nombre d'étudiants par rapport à la rentrée 2016 est de +1,3 % (+ 33 300 étudiants).

Effectifs dans l'enseignement supérieur

Effectifs (en milliers)	Année universitaire				Evol. ann. brute (en %)	Evol. ann. à disp. équiv. (en %)
	2010- 2011	2015- 2016	2016- 2017	2017- 2018		
Universités	1 437	1 593	1 624	1 642	+1,2	+1,2 (+1,0)
<i>dont prép. DUT</i>	116	116	117	117	+0,2	+0,2
<i>dont form. ingé.</i>	21	28	30	30	+0,5	+0,5
Form. ingé. hors univ.	105	118	123	129	+5,0	+5,0
STS et assimilés	242	256	257	257	-0,3	-0,3
CPGE	80	86	86	86	-0,3	-0,3
Ec. commerce, gestion, comptabilité	121	136	152	175	+14,8	+6,2
Autres	335	362	368	392	+6,6	+0,9
Total	2 320	2 551	2 610	2 680	+2,7	+1,4 (+1,3)

N.B. les évolutions hors doubles inscriptions CPGE figurent entre parenthèses

Source : MESRI-SIES, Systèmes d'information SISE et Scolarité, enquêtes menées par le SIES sur les établissements d'enseignement supérieur, enquêtes sous la responsabilité des ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

En 2017-2018, la part de l'université dans le total des inscriptions atteint 61,3 %. Le nombre d'inscriptions à l'université augmente de 1,2 % par rapport à 2016-2017, et de 1,0 % hors doubles inscriptions des étudiants des CPGE après +1,1 % en 2016. Le nombre d'étudiants préparant un DUT est aussi orienté à la hausse quoique faiblement.

En revanche, les nombres d'étudiants en section de techniciens supérieurs (STS) ou en CPGE enregistrent une baisse d'ampleur égale (-0,3 %).

Dans le prolongement des années précédentes, les inscriptions en formations d'ingénieurs restent très dynamiques hors université (+5,0 %), alors que celles prises à l'université ont nettement ralenti (+0,5 % contre +7,1 % un an auparavant).

Dans les écoles de commerce, gestion ou comptabilité, le nombre d'étudiants a aussi fortement augmenté en 2017-2018 (+6,2 % à dispositif de collecte équivalent), ce qui prolonge une tendance de fond : plus de 5 % en moyenne annuelle et à dispositif équivalent entre 2000 et 2017.

Près d'un étudiant sur cinq fréquente un établissement privé

L'enseignement privé rassemble 520 200 étudiants en 2017-2018, soit 19,4 % des effectifs du supérieur. A dispositif équivalent, la hausse de cette année est nettement supérieure à celle des inscriptions dans l'enseignement public : +2,9 % contre +0,9 % hors accroissement des doubles inscriptions. La quasi-totalité des écoles de commerce, gestion ou comptabilité sont dans le secteur privé. Celui-ci scolarise également un tiers des étudiants en STS et près de 40 % de ceux en école d'ingénieurs hors université. Le secteur privé (y c. contrat avec l'Etat) ne représente que 16 % des inscrits en CPGE.

Répartition des effectifs en 2017-2018 entre secteurs public et privé

Effectifs (en milliers)	Public	Privé	Total	Part du privé (en %)
Universités (y c. DUT et ingé.)	1 642	-	1 642	-
Form. d'ingé. hors univ.	79	50	129	38,9
STS et assimilés	173	84	257	32,6
CPGE	72	14	86	16,4
Ec. commerce, gestion, comptabilité	1	174	175	99,4
Autres	193	199	392	50,8
Total	2 160	520	2 680	19,4
Evol. ann. (en %)	+1,2	+9,7	+2,7	-
Evol. ann. disp. équiv. hors doubles inscriptions (en %)	+0,9	+2,9	+1,3	-

Source : MESRI-SIES

Une croissance particulièrement forte dans les académies de Strasbourg, Versailles, Nice et Bordeaux

En 2017, 26,4 % des effectifs étudiants se concentrent en Île-de-France. Les principales académies de province sont celles de Lyon, Lille, Toulouse, Nantes et Bordeaux, qui accueillent, à elles cinq, 29,1 % des effectifs totaux ; les plus petites de la métropole sont celles de Corse, Limoges et Besançon. A dispositif équivalent, les effectifs augmentent par rapport à 2016 dans toutes les académies sauf à Reims, Rennes, Besançon, Caen et Rouen. Ils croissent de façon importante dans les académies de Bordeaux (3,5 %), Strasbourg (3,3 %), Nice (3,2 %), Versailles (3,1 %).

Répartition des effectifs en 2017-2018 par région et académie

Régions académiques	Académies	Effectifs (en milliers)	Part (en %)	Evol. ann. à disp. équiv. (en %)
Auv.-Rhône-Alpes		339	12,6	+1,3 (+1,2)
	Cl.-Ferrand	47	1,8	+2,3 (+2,4)
	Grenoble	95	3,5	+1 (+0,9)
	Lyon	197	7,3	+1,1 (+1,1)
Bourg.-Franche-Comté		80	3,0	+0,6 (+0,7)
	Besançon	34	1,3	-0,7 (-0,6)
	Dijon	46	1,7	+1,6 (+1,7)
Bretagne	Rennes	127	4,7	-1,1 (-1,2)
Centre-Val de Loire	Orl.-Tours	65	2,4	+1,9 (+2)
Corse	Corse	6	0,2	+2,7 (+2,8)
Grand-Est		209	7,8	+1,1 (+0,9)
	Nancy-Metz	85	3,2	+0,7 (+0,6)
	Reims	43	1,6	-2,2 (-2,4)
	Strasbourg	81	3,0	+3,3 (+3,1)
Hauts de France		230	8,6	+1,9 (+2)
	Amiens	49	1,8	+2,5 (+2,6)
	Lille	180	6,7	+1,7 (+1,9)
Île-de-France		707	26,4	+1,3 (+1,2)
	Créteil	146	5,5	+0,7 (+0,9)
	Paris	363	13,6	+0,6 (+0,5)
	Versailles	197	7,4	+3,1 (+2,8)
Normandie		104	3,9	-0,2 (-0,1)
	Caen	43	1,6	-0,4 (0)
	Rouen	62	2,3	-0,1 (-0,2)
Nouvelle Aquitaine		208	7,8	+3 (+2,8)
	Bordeaux	132	4,9	+3,5 (+3,4)
	Limoges	23	0,9	+1,7 (+1,4)
	Poitiers	53	2,0	+2,5 (+2)
Occitanie		253	9,4	+2,2 (+2,1)
	Montpellier	114	4,2	+2,5 (+2,5)
	Toulouse	139	5,2	+1,9 (+1,8)
Pays de la Loire	Nantes	135	5,0	+1,6 (+1,6)
Prov.-Alpes-Côte-d'Azur		172	6,4	+1,6 (+1)
	Aix-Marseille	109	4,1	+0,8 (+0,7)
	Nice	63	2,4	+3,2 (+1,5)
France métropolitaine		2 635	98,3	+1,4 (+1,3)
Guadeloupe	Guadeloupe	10	0,4	+0,2 (+0,1)
Guyane	Guyane	4	0,2	+0,6 (+0,5)
La Réunion	La Réunion	21	0,8	+2 (+2)
Martinique	Martinique	9	0,3	+0,9 (+1,1)
Mayotte	Mayotte	2	0,1	+1,6 (+1,6)
DOM		46	1,7	+1,3 (+1,3)
France métr. + DOM		2 680	100,0	+1,4 (+1,3)

N.B. les évolutions hors doubles inscriptions CPGE figurent entre parenthèses

Source : MESRI-SIES

Pour en savoir plus :

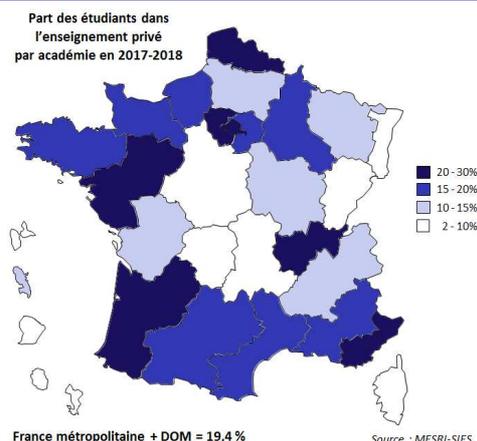
- Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche, édition 2018
- Note d'Information (Enseignement supérieur et Recherche) : 17.13.

Avertissement : les résultats présentés cette année ne sont pas directement comparables à ceux publiés l'an dernier. Des opérations d'identification d'établissements manquants et d'extension de la couverture du système d'informations individualisé (auparavant fondé sur des données agrégées pour certains établissements) ont été mises en œuvre depuis la collecte 2016-2017. Sont principalement concernés des établissements publics ou privés hors tutelle du MESRI : écoles d'art et de commerce principalement. Le commentaire de la présente Note Flash a été enrichi d'évolutions « à dispositif équivalent » entre les rentrées 2016 et 2017, neutralisant ainsi les discontinuités statistiques induites par la collecte.

Une part de l'enseignement privé importante à Nantes, faible en Corse, à Mayotte et en Guyane

La part de l'enseignement privé est très variable d'une académie à l'autre, comprise entre 2,5 % (Corse) et 29 % (Nantes). Au moins un étudiant sur cinq est dans le secteur privé dans les académies de Bordeaux, Lille, Lyon, Nantes, Nice, Paris et Versailles, contre moins de 10 % dans celles de Besançon, Clermont-Ferrand, Corse, Guadeloupe, Guyane, Limoges, Mayotte, Orléans-Tours, La Réunion et Strasbourg.

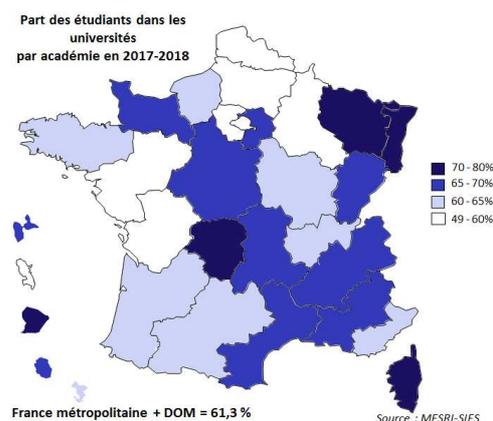
Part des étudiants dans l'enseignement privé par académie en 2017-2018 (en %)



Une part de l'université plus faible en Ile de France hors académie de Créteil

Seuls 49 % des étudiants parisiens sont inscrits à l'université, contre 61 % pour la moyenne nationale. Le poids de l'université est aussi relativement faible dans deux autres académies à effectifs importants : Nantes et Versailles. Il est élevé dans les académies de Corse, Guyane, Limoges, Nancy-Metz et Strasbourg.

Part des étudiants dans les universités par académie en 2017-2018 (en %)



Guillaume RATEAU
MESRI-SIES